

QUELQUES NOUVELLES DE BRUXELLES
Du côté des Institutions européennes...

I. PROFESSION D'AVOCAT

- **Réglementation professionnelle - Test de proportionnalité – La Commission publie un guide pratique à l'attention des autorités compétentes**

Afin d'aider les autorités des Etats membres à effectuer des évaluations de proportionnalité des nouvelles réglementations nationales qui restreignent l'accès aux professions ou leur exercice avant leur adoption, la Commission vient de publier un [guide](#) pratique.

Ce guide explique la logique qui sous-tend l'approche préventive de la [directive 2018/958](#) du 28 juin 2018 (relative à un contrôle de proportionnalité avant l'adoption d'une nouvelle réglementation de professions) et donne des exemples concrets de ce qu'il faut faire - ou ce qu'il faut éviter de faire - lors de l'évaluation de la proportionnalité d'une nouvelle réglementation professionnelle. Il n'est actuellement disponible qu'en anglais.



II. CONSEIL DES BARREAUX EUROPEENS

- **Déclaration du CCBE sur le changement climatique - 16 février 2023**

Le 16 février 2023, les barreaux membres du CCBE ont adopté une déclaration sur le changement climatique. La première partie du document rappelle l'urgence que constitue le changement climatique et reconnaît la nécessité d'agir sérieusement en conséquence. Dans la deuxième partie, le CCBE présente ses propres engagements et notamment sa disponibilité à aider ses barreaux membres à agir en ce sens. Dans la troisième partie, le CCBE formule, à l'attention des barreaux, quelques idées concrètes pour agir dans cette direction.

La déclaration sera prochainement accessible sur le site du [CCBE](#).

- **Impact du changement climatique sur les pratiques des avocats – Webinaire - 27 février 2023**

Le 27 février 2023, le CCBE a organisé, conjointement avec la fondation des avocats européens, un webinaire consacré à l'impact du changement climatique sur la pratique des avocats. Ce séminaire fut l'occasion d'une présentation des grandes lignes de la déclaration du CCBE (voyez le point ci-dessus), des litiges récents en matière de changement climatique en Europe, de la manière dont les avocats peuvent se mettre au service de la conscience climatique ainsi que des défis éthiques, que le

changement climatique pourrait poser aux avocats. La vidéo de la conférence sera prochainement disponible sur le lien suivant : <https://elf-fae.eu/webinars/>

- **Contribution du CCBE au rapport 2023 sur l'état de droit - 16 février 2023**

Le CCBE a rassemblé les contributions de ses barreaux membres dans une contribution générale en vue de documenter la Commission et de l'aider dans la rédaction de son rapport 2023, sur l'état de droit au sein de l'Union au cours de l'année 2022. Dans un résumé du document, quelques exemples illustrent les principales préoccupations des membres du CCBE et les menaces à l'indépendance de la justice et de la profession d'avocat et au fonctionnement du système judiciaire. Ces cas concrets portent sur la numérisation de la justice, la confidentialité et le secret professionnel des avocats, l'identification des avocats avec leurs clients, l'accès et efficacité de la justice, les systèmes d'aide juridique, les retards dans les procédures judiciaires et les ressources insuffisantes du système judiciaire. Cette contribution est accessible [ici](#).

- **Commentaires du CCBE sur la troisième évaluation supranationale des risques - 16 février 2023**

Le 16 février 2023, les barreaux membres du CCBE ont également adopté des [commentaires sur la troisième évaluation supranationale des risques](#), qui a été publiée par la Commission européenne en octobre 2022. Dans ces commentaires, le CCBE rappelle que le rôle de « gardien » que jouent les avocats. Il regrette que le document de la Commission critique la profession sans jamais donner d'exemples concrets de ce qui serait reproché aux avocats. Il formule diverses propositions d'améliorations et de solutions, telles que l'établissement d'un dialogue permanent et régulier avec la Commission concernant les exigences en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et les mesures de sensibilisation des avocats.

- **Migration - Position du CCBE sur la proposition de règlement visant à faire face aux situations d'instrumentalisation dans le domaine de l'asile et de la migration - 16 février 2023**

Le 16 février 2023, les barreaux membres du CCBE ont adopté une [position](#) du CCBE sur la proposition de règlement visant à faire face aux situations d'instrumentalisation dans le domaine de la migration et de l'asile. Le CCBE y fait part de sa réserve par rapport à certaines exonérations qui ne peuvent être tolérées sous peine de porter atteinte à l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme ainsi qu'aux principes de doctrine et à la jurisprudence de la Cour EDH en matière de non-refoulement. Le CCBE propose par ailleurs d'ajouter quelques amendements en faveur de l'accès à l'avocat et à l'aide judiciaire.

- **Rapport annuel 2022**

Le [rapport annuel 2022 du CCBE](#) est désormais disponible sur le site Internet du CCBE. La [version anglaise](#) est également accessible.

- **Session plénière extraordinaire – 16 février 2023**

Les délégations des barreaux membres du CCBE se sont réunis à Vienne pour un comité permanent et une session plénière extraordinaire. La Fédération de Russie ne faisant plus partie du Conseil de l'Europe, les barreaux ont constaté que la chambre fédérale des avocats de Russie ne remplissait plus

les conditions pour être « membre observateur » du CCBE. Cela étant, pour éviter de fermer la porte à ces confrères, et en vue de maintenir un dialogue, il a été décidé, à la majorité des délégations et comme cela est désormais possible depuis la dernière version des statuts du CCBE, de ne pas les exclure purement et simplement mais de suspendre leur statut de membre observateur.

III. AUTRES BARREAUX

- **Turquie - Appel à la solidarité et à l'aide humanitaire des avocats après le séisme**

À la suite du terrible séisme en Turquie et face à l'énorme catastrophe humanitaire qu'il a provoquée, l'Union des barreaux turcs (UTBA) a lancé un appel aux dons pour soutenir les avocats touchés par le tremblement de terre et leurs familles : <https://www.barobirlik.org.tr/>

- **Journée de l'avocat en danger – Soutien du barreau afghan en exil - Conférence de presse et manifestation – 24 janvier 2023 – Bruxelles**

La 13ème édition de la journée de l'avocat en danger était consacrée à la situation des avocats afghans et au soutien du barreau afghan en exil (AIBA). Le siège de l'AIBA se situe à Bruxelles, où il est hébergé par l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles. La direction de l'AIBA en exil, avec la coopération de l'IBA, travaille actuellement à la création d'un nouveau site Internet où vous pourrez bientôt trouver des informations sur leurs activités.

À l'occasion de la conférence de presse organisée le 24 janvier 2023 à Bruxelles, le président de l'AIBA, Ruhullah Qarizada, a exposé les missions que ce barreau s'est fixé, à savoir :

- préserver les valeurs du barreau en tant qu'institution indépendante ainsi que l'indépendance du pouvoir judiciaire ;
- continuer à promouvoir l'état de droit, la protection des droits fondamentaux et la prévention des violations des droits humains ;
- servir de tribune et de voix à ses membres en tant que force de coordination pour la cohésion des avocats, notamment en offrant des services à ses membres au sein et à l'extérieur du pays ;
- s'efforcer d'assurer la sécurité de ses membres, notamment en tant que point de convergence des efforts internationaux pour soutenir les avocats dont la vie est en danger en Afghanistan ;
- informer la communauté internationale de la situation en Afghanistan, notamment en ce qui concerne la situation du système judiciaire, l'état de droit et les droits humains.

IV. CONSEIL DE L'EUROPE

- **Lutte contre le terrorisme - Stratégie pour 2023-2027 – 8 février 2023**

Afin de faire face à l'évolution des menaces terroristes en Europe, le Conseil de l'Europe a adopté une stratégie de lutte contre le terrorisme pour 2023-2027 en vue de renforcer les efforts de lutte contre le terrorisme en Europe et au-delà.

L'objectif est de s'attaquer non seulement aux manifestations du terrorisme, mais également aux causes et aux éléments déclencheurs du terrorisme, et notamment à l'extrémisme violent et à l'abus des nouvelles technologies (messaging, recrutement, formation, et interaction entre les actes de terrorisme et les violations des législations sur les conflits armés).

La stratégie souligne la nécessité du respect des droits humains et de l'État de droit, ainsi que l'importance de la prise en charge des victimes du terrorisme. Elle souligne également la nécessité d'une coopération intersectorielle et internationale pour lutter contre les différentes formes de terrorisme, en tenant compte des effets que celles-ci peuvent avoir sur notre vie quotidienne, notamment lorsqu'il s'agit de la circulation de l'information, de la liberté de mouvement et des questions de sécurité.

La nouvelle stratégie sera mise en œuvre par le Comité contre le terrorisme du Conseil de l'Europe (CDCT), en étroite coopération et coordination avec d'autres organes compétents du Conseil de l'Europe et des Nations Unies.

- **Lutte contre la traite des êtres humains– HELP – Nouveau cours gratuit disponible en ligne**

Un cours en ligne gratuit sur la traite des êtres humains a été développé par le programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit ([HELP](#)) du Conseil de l'Europe.

Ce cours est conçu pour permettre aux juges, procureurs, avocats, agents des forces de l'ordre et autres professionnels d'appliquer effectivement les normes établies par la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains dans leur travail au quotidien. Il a été élaboré sous l'angle des droits de l'homme et se concentre sur la protection des victimes.

Le cours comprend neuf modules de fond (Introduction et cadre juridique ; Définitions et concepts juridiques ; Identification des victimes de la traite ; Assistance aux victimes de la traite ; Le principe de non-sanction ; Enquêtes, poursuites et droit des victimes ; Condamnations ; Indemnisations pour victimes de la traite ; Retour et rapatriement des victimes).

Comme pour tous les cours proposés par le programme HELP, les sujets sont examinés à l'aide de présentations, d'écrans interactifs, de contrôles de connaissances et d'exercices de réflexion.

Anne Jonlet, responsable du bureau de liaison européen